

Recommandations générales

Soyez prudents : prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veillez à la météo locale avant tout départ.

Météo France : 08 99 71 02 07 ou www.meteofrance.com
ou l'été auprès du **Point Info**, à la Mairie de Saint-Remèze :
04 75 04 12 24.

Respectez les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Regardez bien aux traversées de route.

Évitez tout feu, la garrigue est trop vulnérable.

Fermez les clôtures. Attention aux clôtures électriques. Tenez les chiens en laisse.

En période de chasse (du 15 août à fin février) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération des Chasseurs d'Ardèche : 04 75 87 88 20.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature :

On évite de sortir des chemins balisés ; il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Bien évidemment, on ramasse ses ordures.

Dans la **Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche**, se conformer scrupuleusement à la réglementation.

Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® :

Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : www.ardèche.ffrandonnee.fr

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu -15 Police Secours -17 Pompiers -18 Général -112
Mairie de Saint-Remèze - 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la réserve, le SGGA – 04 75 98 77 31

**Bonne randonnée et bonne découverte
du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !**

L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en 2009, a pour but de « *mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire* ».

Elle a l'agrément Jeunesse et Education populaire et a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de sorties thématiques et d'animations, des activités ouvertes à tous.

Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire.

L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la grotte Chauvet-Pont d'Arc, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2014, la Caverne ou restitution de l'original à moins de 7 km, le site de la Madeleine au cœur des Gorges de l'Ardèche, la Réserve naturelle nationale et bien d'autres atouts, qui attirent sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et environnemental.



Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze

Mairie, 07700 Saint-Remèze

Tél: 04 75 98 48 49 - 04 75 04 09 52 - 06 82 42 84 51

Adresse Email : michel.raimbault2@wanadoo.fr

Site web : www.patrimoinestremeze.org

Circuit 2 Sentier du Ruisseau et des Terrasses



Découverte

BALISAGE BLANC ET
JAUNE, BLANC ET ROUGE ET
BLANC ET JAUNE

8.5 km

3 heures 30 à 4 heures.

Dénivelé 180 m.

Intérêt

Le ruisseau, les jardins, la Pompette, le grand lavoir, les ruines des trois anciens moulins à eau de Saint-Remèze, le Hameau de Patroux, les anciennes terrasses de culture des Costes. Vue panoramique sur Saint-Remèze et son terroir. Apprécier la Nature.

Descriptif du circuit n°2

De la place de la Mairie, descendre pour gagner la place de l'Alambic. Le **ruisseau des Fonts** est à votre gauche. Le suivre. On longe de petits jardins en terrasse qui ont gardé leurs vieilles pompes à bras, puis on arrive au grand lavoir communal daté de 1860, avec en face un large escalier caladé. On poursuit sur un étroit sentier sur la rive gauche jusqu'à la station d'épuration. La longer, puis continuer par le champ planté de noyers. A 100 m, première traversée du ruisseau des Fonts. On est à un quart d'heure du premier moulin. En face, on note les murets d'anciennes terrasses de culture. Suivre la clôture électrique. Le paysage prend davantage l'allure d'une vallée encaissée. Le lit du ruisseau est envahi par les ronces, d'où émergent de magnifiques saules pleureurs et peupliers. Le sentier s'élève de quelques mètres puis redescend.

On atteint le **ravin de Bourboulet** bordé aussi d'anciennes terrasses. Passer dans son lit ou à côté, à gauche d'un gros mûrier. Nouvelle traversée du ruisseau pour passer sur la rive gauche. Le sentier est bien marqué. A 5 mn, 3^e traversée pour regagner la rive droite. On tombe bientôt, dissimulé par des buis, sur le canal d'aménée du 1^{er} moulin, puis un peu plus loin sur les ruines du moulin.

Moulin de Touroulet. C'est le plus ancien des 3. Il semble remonter au XVI^e. Il appartient à l'époque au Clergé, sera plus tard vendu à un privé à la Révolution. On distingue encore bien les meules et la chambre des eaux sous-jacente. Le chemin passe sur le mur entre le bassin-réservoir et le moulin. On poursuit par la rive droite. A 2 mn, nouvelle traversée pour repasser rive gauche. Rapidement, des buis dissimulent le canal d'aménée du 2^e moulin. On arrive en vue du seul mur pignon subsistant, soit compter environ 5 mn entre les deux moulins.

Moulin de la Blanchane. Les ruines laissent apparaître un bâtiment rectangulaire avec meule dormante au centre. Il est encore desservi par un chemin pentu descendant du plateau qui rat-

trape la D 490. Soit un échappatoire possible pour les personnes pressées. On suivra le ruisseau par la rive gauche et dix fois vous aurez encore à le traverser pour atteindre en 30 mn le troisième moulin. Le parcours est magnifique au fond de cette vallée. On passe tantôt dans des bois de vieux buis, tantôt on croise quelques vieux mûriers.

Après la 8^e traversée marquée par une importante dalle calcaire, le sentier suit une ligne électrique et passe près d'un ancien captage. A la traversée suivante, on aperçoit sur la droite les restes de l'ancienne béalière qui alimentait le réservoir du 3^e moulin. Enfin, après la dixième, on arrive sur le chemin qui remonte à droite sur Patroux. Le 3^e moulin est dissimulé dans le bois derrière l'intersection avec le ruisseau.

Moulin de Patroux. On distingue bien le bassin de réception et la chambre des meules, sur une importante chambre des eaux encore parfaitement voûtée. Ce fut sans doute le dernier moulin à eau et roue horizontale du village, à la fois pour les grains et l'huile. Éviter de trop s'approcher.

Pour remonter, on suit sur 600 m le chemin pentu de Patroux. Il passe près d'un ancien lavoir bordé d'un jardinet et gagne un petit goudron qui dessert à l'ouest le Hameau de Patroux avec quelques vieilles maisons traditionnelles et un four à pain.

Dans **Patroux**, on suit le balisage rouge et blanc qui part à gauche. Il conduit à un petit sentier ombragé qui descend à travers buis et chênes verts.

Au bout de 400 m, carrefour, on tombe sur l'ancien chemin de Saint-Remèze à Vallon-Pont-d'Arc.

Prendre le chemin à droite marqué d'une croix de Saint-André qui remonte vers la D 4 en 500 m.

Passer à gauche du parapet qui souligne un grand virage.

Traverser le goudron (Attention) pour gagner l'espace de l'ancien virage en face.

Prendre le sentier qui part derrière le poteau téléphonique en bois.

Il monte le coteau en pente assez raide. Il est relativement caillouteux.

Vue sur la combe Laval sur votre gauche.

Bientôt, on arrive à l'**ancien château d'eau**.

Poursuivre par la gauche.

Belle vue sur le village, son plateau, et au fond le

Mont Ventoux (1912 m) et les Baronnies. On passe à droite d'une crête rocheuse. Sur le versant, s'échelonnent d'anciennes terrasses de culture avec leurs murets en pierre sèche pour retenir les terres. Un merveilleux exemple de paysage rural sous les yeux. Bien veiller à ne pas monter au sommet, on doit rester à flanc de coteau. On recoupe le sentier des Costes n°3 avec son balisage

blanc et jaune. Le suivre vers le bas pour amorcer la descente. Le sentier devient très dégradé avec le passage des motos. On longe plus bas un mur en pierre sèche, puis on arrive à un élevage de lamas (Ardèche Lamas) sur la droite. Suit un petit goudron qui en 400 m vous conduira tout droit à la D 4. Au carrefour, tourner à gauche pour gagner le village.

Le saviez-vous ?

Patroux : Hameau de la commune de Saint-Remèze. Le toponyme fait référence aux pâtis, les landes où l'on faisait paître les bêtes, ou mieux aux pastres, les bergers en occitan. Il rappelle l'importance de l'élevage sur le plateau. Un autre hameau porte un nom semblable à l'est de Saint-Remèze : Pas-troux. On comptait jusqu'à 10 000 ovins sur l'ensemble du plateau au milieu du 19^e siècle.

Terrasses de culture : Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage de Saint-Remèze, où elles sont surtout implantées sur le versant sud de la Serre de Barres (les Costes). Elles traduisent le labeur et le courage des paysans pour transformer les pentes calcaires bien exposées en parcelles cultivables allongées, presque planes, soutenues et encloses par des murettes en pierre sèche. Elles remontent pour la plupart au début du XIX^e s., soit la période où la population croît sensiblement. Il faut mettre en cultures un maximum de terres pour faire face aux besoins alimentaires.

Nos paysans y font aussi de la vigne, de nombreux arbres comme l'amandier, le mûrier l'olivier, un peu de pommes de terre, des légumineuses ou encore des céréales.

Profil du circuit

